



© Jean-Baptiste Mengès – Bordeaux Métropole

# Projet de renouvellement du Parc des Expositions

Compte-rendu

Atelier acteurs

**Jeudi 19 juin 2025**



# SOMMAIRE

**Introduction - Page 3**

**Partie 1 : Présentation du projet – Page 4**

1.1 Présentation de l'activité du Parc des Expositions

1.2 Présentation des enjeux du projet

**Partie 2 : Présentation dispositif concertation – Page 8**

**Partie 3 : Temps participatif - Page 10**

3.1 Diagnostic

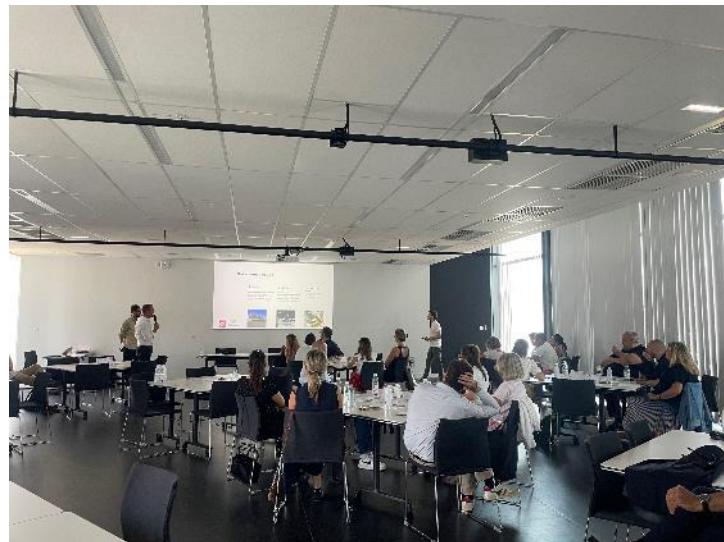
3.2 Equipements

**Conclusion - Page 15**

# Introduction

L'atelier acteurs qui fait l'objet du présent compte-rendu a été organisée le 19 juin 2025 de 14h à 16h au Palais 2 l'Atlantique du Parc des Expositions de Bordeaux, dans le cadre de la concertation réglementaire portant sur le projet de renouvellement du Parc des Expositions.

**21 personnes étaient présentes. 28 personnes s'étaient inscrites.**



# Partie 1 : Présentation du projet

## 1.1 Présentation de l'activité du Parc des Expositions

Cette présentation a été portée par **Stéphane Kintzig**, Directeur Général de BEAM (*Bordeaux Events And More*).

### La société BEAM:

- **Gère actuellement 5 lieux** : le Palais des Congrès, le Palais 2 l'Atlantique, le Parc des Expositions, le Hangar 14 (sites appartenant à la métropole), et la Cité Mondiale (site privé).
- **Produit des événements** tels que Vinitech Sifel, le Jumping International de Bordeaux, la Foire Internationale de Bordeaux, Exp'Hotel, BAD+...
- **Certifiée ISO 20 121**, elle s'engage à organiser des événements de manière responsable, en réduisant leur impact environnemental, social et économique (gestion des déchets, consommation d'énergie, nuisances locales) tout en proposant des solutions pour améliorer les retombées positives (emplois locaux, accessibilité, inclusion).
- Emploie plus de **110 collaborateurs**.

### Le Parc des Expositions en chiffres :

- Le hall 1 accueille chaque année au moins **78 événements**, qui mobilisent tout ou partie de sa surface. C'est un **espace en constante activité**, rythmé par des phases de montage, le déroulement des manifestations, puis le démontage. À titre d'exemple, le Jumping International de Bordeaux occupe le site pendant près de 48 jours : 35 jours de préparation, 4 jours d'événement, puis 9 jours de démontage.
- Plus de **500 000 visiteurs** par an.
- Génère un **chiffre d'affaires de 20 millions d'euros**.
- Représente **150 millions d'euros de retombées économiques** pour le territoire, hors flux commerciaux liés aux exposants.



© Bordeaux Events and More

# Partie 1 : Présentation du projet

## 1.2.1 Présentation des enjeux du projet

Cette présentation a été portée par **Paul Boisnaud**, *Chef de projet Direction Général du Développement Économique de Bordeaux Métropole.*

### Un nouveau hall 1

- Lieu d'accueil depuis plus de 50 ans, le hall 1 s'est progressivement dégradé. Il n'est plus adapté aux usages actuels. Il ne répond plus aux exigences de modularité des organisateurs, souffre d'un manque d'isolation acoustique et thermique, présente des problèmes d'étanchéité et d'infiltration, et affiche une consommation énergétique élevée. Bordeaux Métropole souhaite anticiper l'évolution des besoins des exposants et professionnels et maintenir l'activité en continu sur site.

### Un moteur économique pour le territoire

- Le Parc des Expositions constitue un équipement structurant pour le territoire et accueille de nombreux événements qui assurent son rayonnement à l'échelle régionale, et nationale. Véritable moteur économique, il génère des retombées économiques significatives, avec environ 3 200 emplois directs et indirects liés à son activité.

### Un territoire en pleine mutation

- Situé au cœur de Bordeaux-Lac, le Parc s'inscrit dans un territoire au fort potentiel et qui évolue progressivement pour devenir un lieu de vie attractif et dynamique.

### Un projet intégré à un environnement naturel revalorisé

- Bordeaux-Lac s'inscrit dans un cadre naturel apprécié des habitants de la Métropole, propice aux activités sportives et de loisirs. Le projet prévoit l'ouverture des berges du lac à proximité du hall 1, la renaturation de la Jalle Noire, et la promotion des mobilités douces.



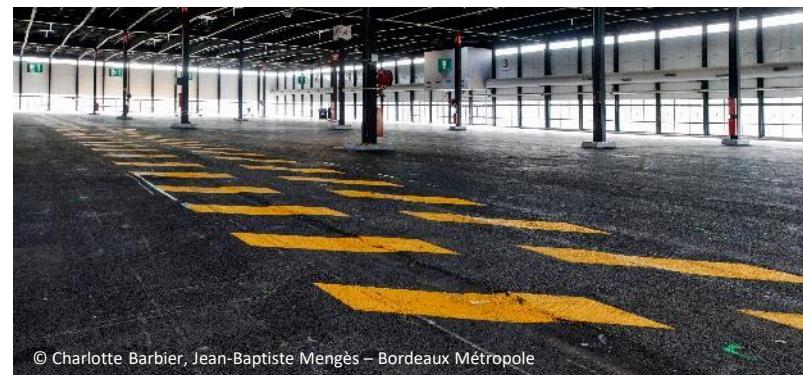
# Partie 1 : Présentation du projet

## 1.2.2 Présentation des enjeux du projet

### État du hall 1

Le hall 1 actuel n'est **plus adapté aux usages contemporains, ni aux exigences des organisateurs**. Il présente plusieurs problèmes techniques :

- L'absence d'**isolation acoustique et thermique** ;
- Des **consommations énergétiques élevées**, notamment en raison d'un éclairage obsolète et de l'absence d'isolation ;
- Une **toiture dégradée**, souffrant de **problèmes d'étanchéité et d'infiltrations**, et incapable de supporter des charges importantes ;
- Une **structure métallique globalement fiable, mais non porteuse** ;
- Des **fondations à reprendre** en raison d'enfoncements du sol et l'absence de dalle fondée complète ;
- Une **façade non étanche, impossible à isoler**, avec des **panneaux décoratifs défectueux** ;
- Un bâtiment conforme aux normes de sa construction en 1969.

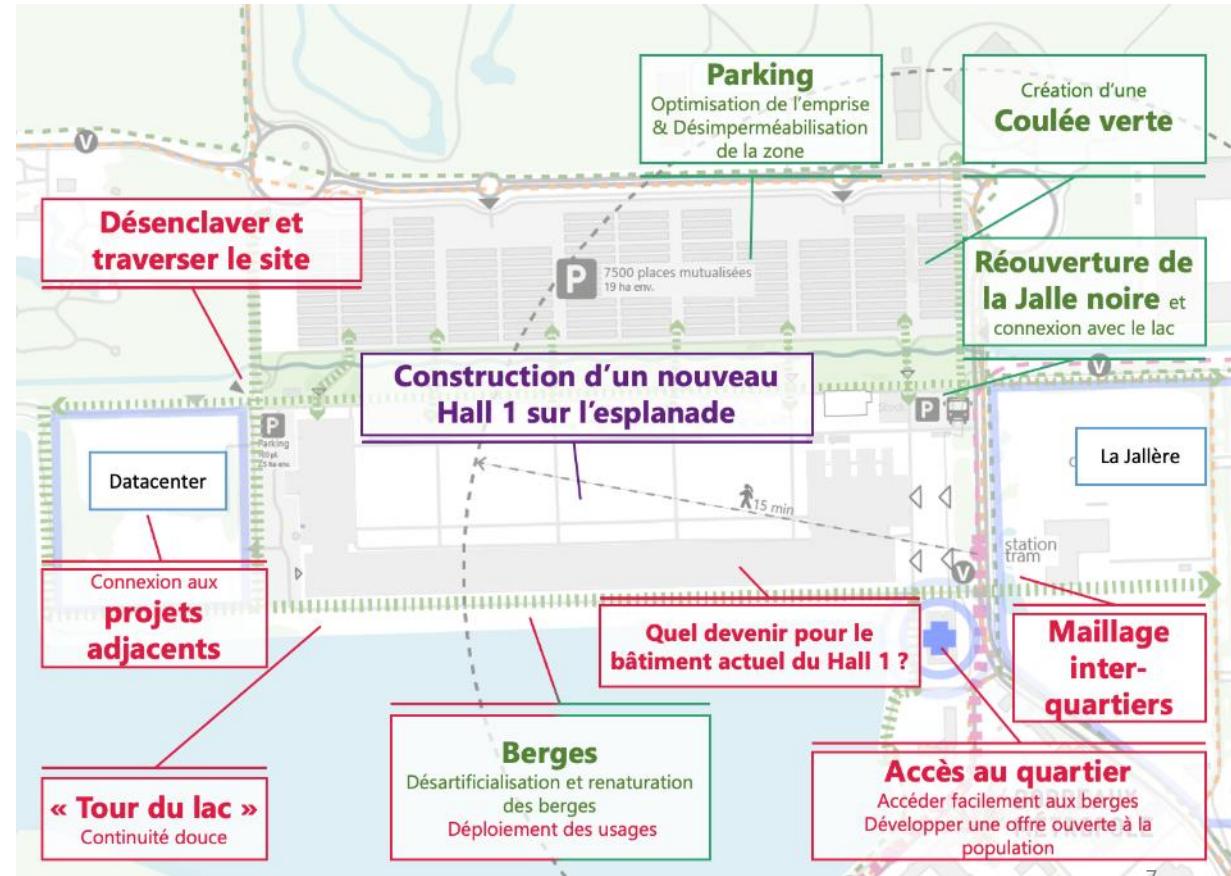


# Partie 1 : Présentation du projet

## 1.2.3 Présentation des enjeux du projet

### Les objectifs du projet de renouvellement

- Concevoir un nouveau hall 1 adapté aux attentes et besoins des utilisateurs et une continuité d'exploitation
- Créer des synergies avec les quartiers et développer de nouvelles fonctions
- Concevoir un projet vertueux et éco-responsable



# Partie 2 : Présentation concertation

Cette présentation a été portée par **Paul Boisnaud**, *Chef de projet Direction Générale du Développement Économique de Bordeaux Métropole.*

Le projet de renouvellement du Parc des Expositions est actuellement dans sa phase de **concertation réglementaire** :

- C'est une concertation organisée en **amont d'une étape de validation décisive** concernant le projet, avec une **mobilisation de l'ensemble de la population du territoire**.
- Elle est **portée par Bordeaux Métropole et leur prestataire Res publica**.
- La concertation est **ouverte à tous les citoyens** qui souhaitent **s'exprimer sur les éléments qui restent à définir**.

**Les sujets soumis à la concertation peuvent être regroupés autour de deux grandes questions principales, chacune déclinée en plusieurs sous-questions :**

## 1. Quels aménagements et équipements pour nouveau hall 1 ?

- Quels équipements sont pertinents à déployer pour répondre aux besoins des différents acteurs afin que les espaces soient adaptés pour accueillir des évènements d'ampleur ?
- Quel devenir pour le hall 1 actuel ?
- Comment s'assurer que le futur hall 1 soit un modèle en termes de transition écologique, de sa construction à l'exploitation ?

## 2. Comment ouvrir le Parc des Expositions sur son environnement ? Quels aménagements proposer pour le projet d'ouverture des berges du Lac ?

- Quelle offre de loisirs et d'équipements déployer pour créer un véritable lieu de vie attractif pour les usagers du Parc des Expositions en lien avec le projet d'ouverture des berges ?
- À quelles conditions la désimperméabilisation et la renaturation des berges sera réussie ?
- Comment organiser la circulation et la mobilité pour améliorer l'expérience des visiteurs, des usagers et futurs habitants tout en étant capable de gérer l'affluence lors des événements ?
- Quelles sont les fonctions nouvelles/nouveaux usages que le lieu pourrait accueillir ?
- Comment préserver les espaces naturels existants ? Quels nouveaux espaces à déployer ?

# Partie 2 : Présentation concertation

## Les modalités de la concertation

### Le site internet de la participation de Bordeaux Métropole

<https://participation.bordeaux-metropole.fr/processes/ParcExpo>

Accessible à tous du 28 avril 2025 jusqu'à la clôture de la concertation, ce site centralise toutes les informations sur le projet. Vous pouvez y consulter les documents, déposer vos contributions, découvrir les avis des autres participants et échanger avec eux.

### Réunions publiques

Ouvertes à tous, ces réunions permettent de s'informer sur le projet, de poser des questions aux représentants de Bordeaux Métropole et exprimer votre avis sur le projet.

- 5 mai 2025 : réunion de lancement
- 8 juillet 2025 : réunion publique de clôture

### Visites-ateliers

Organisées sur site, ces visites ont pour objectif de favoriser une meilleure compréhension des enjeux et l'émergence d'idées par une immersion dans le cadre du projet.

- 12 mai 2025 : visites-ateliers à destination des professionnels puis du grand public

### Ateliers

Les ateliers permettent d'approfondir des éléments du projet, en travaillant en petits groupes.

- 19 juin 2025 : atelier acteurs professionnel
- 27 mai 2025 : atelier acteurs en ligne

### Balade à vélo

- 27 juin 2025 : visite et découverte des berges du Lac et du Parc des Expositions, destinée à recueillir vos observations et à stimuler la formulation de propositions concrètes.

### Questionnaire en ligne

- Du 5 mai au 20 juin 2025 : un questionnaire accessible à tous sur le site de participation pour connaître les besoins des usagers actuels du site. Il sera également distribué sur les lieux du projet et aux alentours lors de rencontres de proximité.

### Carnets d'acteurs

- Du 5 mai au 27 juin 2025 : dédié aux professionnels, ils permettent de formuler des remarques et des besoins spécifiques. Ils sont accessibles en téléchargement sur le site de participation puis à envoyer complété à l'adresse [concertation-pex@respublica-conseil.fr](mailto:concertation-pex@respublica-conseil.fr)

### Registres papier

Des registres papier sont mis à disposition du public durant toute la période de concertation, aux heures d'ouverture au public à :

- Bordeaux Métropole (immeuble Laure Gatet, 39-41 cours du Maréchal Juin, 33000 Bordeaux)
- Mairie de Bordeaux (Cité municipal, 4 rue Claude Bonnier, 33000 Bordeaux)
- Mairie de Bruges (87 avenue Charles de Gaulle, 33520 Bruges)

# Partie 3 : Temps participatif

Le temps participatif s'est déroulé en 2 séquences complémentaires :

**DIAGNOSTIC**

**EQUIPEMENTS**

# Partie 3 : Temps participatif

## 3.1 Diagnostic

### Y a-t-il des éléments qui vous semblent manquer ?

- **Modularité du site.** Le site manque de modularité et d'hybridation des usages.
- **Organisation des espaces.** Les espaces et le parking sont sous-exploités en dehors des événements. Il serait pertinent d'envisager une mutualisation des usages et une ouverture plus large du site au public.
- **Connexion au territoire.** Le site souffre d'un manque de desserte, notamment depuis l'aéroport.
- **Accessibilité.** La signalétique d'accès au site est insuffisante. La circulation devient particulièrement difficile lors des grands événements, avec des embouteillages fréquents aux heures de pointe et une rocade rapidement saturée.
- **Mobilité.** L'accès en transports en commun depuis certains quartiers jusqu'au Parc des Expositions est perçu comme peu sûr. Il est nécessaire de développer les mobilités douces, y compris à l'intérieur du périmètre du Parc des Expositions.
- **Confort.** Des points d'eau en libre-service pour les exposants et les visiteurs sont à prévoir, ainsi qu'une véritable offre de restauration.
- **Territoire Bordeaux-Lac.** Le quartier, fragilisé par le départ de nombreuses entreprises, reste peu valorisé. Ses espaces naturels sont insuffisamment mis en avant et mal connectés à la ville. Le lac lui-même est peu exploité. Le manque d'activité en dehors des événements renforce le sentiment d'insécurité.
- **Ouverture des berges.** Permettre de faire le tour complet du lac, à pied ou à vélo, renforcerait l'attractivité du site.
- **Anticipation des besoins futurs.** Aucune prise en compte des enjeux liés au changement climatique n'est actuellement observée.

- **Infrastructures.** De nombreux problèmes techniques persistent : wifi, qualité des revêtements de sol, état des structures... Les équipements sont également insuffisants pour accueillir des compétitions sportives.

**Quels sont les avantages de la destination qu'il serait intéressant de renforcer dans le cadre du projet ? Quels sont les points d'amélioration (ou problèmes) de la destination sur lesquels il serait intéressant de travailler dans le cadre du projet ?**

- **Ouverture des berges du lac.** Permettre de faire le tour du lac, d'y implanter des commerces et une offre de loisirs (bars, restauration...) pour créer de nouveaux lieux de vie et de convivialité.
- **Développement des commerces et des services.** Renforcer l'offre commerciale et de services, en particulier l'offre hôtelière, pour mieux répondre aux besoins des congressistes.
- **Ouverture du Parc des Expositions sur le territoire Bordeaux-Lac.** Mieux intégrer le Parc des Expositions dans son environnement en renforçant les liens avec le quartier Bordeaux-Lac.
- **Valorisation de l'environnement naturel.** Mettre en valeur les espaces naturels à proximité et renforcer l'approche écologique du quartier à travers l'aménagement d'espaces verts qualitatifs et accessibles.
- **Accessibilité.** Améliorer la signalétique d'accès au site, faciliter l'accès aux parkings et anticiper le manque de stationnement lors des grands événements.
- **Insécurité.** Renforcer la présence de forces de l'ordre, notamment par des patrouilles de police supplémentaires.

# Partie 3 : Temps participatif

## 3.2.1 Equipements

**Quels sont les liens qui existent entre vos activités et celles du Parc des Expositions ? À quelles conditions ces liens pourraient-ils être renforcés ?**

- **Relations avec l'exploitant.** Les hôteliers manquent d'information en amont sur le calendrier des événements. Un meilleur échange avec l'exploitant permettrait d'anticiper les besoins en offre hôtelière et d'améliorer l'accueil des visiteurs.
- **Sécurité.** Le développement d'activités commerciales suppose un renforcement des dispositifs de sécurité dans le quartier.
- **Vie de quartier.** Créer un véritable lieu de vie autour du Parc avec des commerces, des bureaux, des logements et des espaces de loisirs. Développer une offre attractive pour inciter les congressistes à prolonger leur séjour à Bordeaux-Lac. Le lac pourrait être exploité en proposant des activités nautiques (paddle, kayak...).
- **Offre de restauration.** Renforcer l'offre de restauration, pour les visiteurs mais aussi pour les collaborateurs de l'exploitant et les prestataires techniques.
- **Développement de l'offre culturelle.** Organiser des événements culturels (festivals, expositions...) pour dynamiser le site, notamment en période creuse. Une réflexion collective, impliquant les acteurs locaux, permettrait de structurer une programmation régulière et attractive.
- **Événementiel.** Mettre en place des appels à candidatures pour permettre à des artisans, restaurateurs et foodtrucks de s'installer temporairement sur le site à l'occasion des événements.

# Partie 3 : Temps participatif

## 3.2.2 Equipements

Quels sont les équipements/activités/fonctions économiques prioritaires à déployer pour renforcer les synergies avec vos activités et celles du Parc des Expositions ?

6 catégories d'aménagements nécessaires ont été identifiées :

### OFFRE DE LOISIRS

- Développer une offre de loisirs en lien avec le lac, accessible aussi bien aux habitants du quartier qu'aux visiteurs.
- **Offre culturelle.** Proposer une programmation culturelle diversifiée pour renforcer l'attractivité du site tout au long de l'année.
- **Cadre sécurisé et agréable.** Aménager des espaces éclairés et sécurisés pour favoriser la fréquentation en soirée et améliorer le confort des usagers.
- **Accessibilité.** Faciliter l'accès au site en transports en commun et en voiture, en travaillant une meilleure signalétique.
- **Mise en valeur du lac.** Aménager des loisirs, des espaces de détente et de repos.

### OFFRE DE RESTAURATION

- Développer une offre de restauration diversifiée et accessible au grand public afin de rendre le Parc des Expositions attractif même en dehors des événements et en faire un lieu de vie fréquenté au quotidien.

### MOBILITÉS

- Améliorer la connexion en transports en commun, particulièrement avec l'aéroport et l'ensemble de la zone Ouest de Bordeaux Métropole, en assurant des passages fréquents et sécurisés.
- **Signalétique.** Retravailler la signalétique des transports en commun et voirie pour une meilleure lisibilité des accès au site.
- **Développer et signaler clairement des voies piétonnes et cyclables** afin de garantir la sécurité et le confort de tous les usagers.

### VÉGÉTALISATION

- Mettre en valeur les espaces naturels situés autour du Parc des Expositions en les rendant accessibles et attractifs pour les visiteurs comme pour les habitants.
- **Végétaliser le Parc et ses abords** afin d'en faire un espace vivable à l'horizon 15 à 20 ans face aux enjeux climatiques.
- **Ouvrir les berges du lac.** Les transformer en un véritable espace de loisirs et de fraîcheur, particulièrement adapté lors des fortes chaleurs.

# Partie 3 : Temps participatif

## 3.2.3 Equipements

### VIE DE QUARTIER

- **Développer des commerces de proximité** (marché, alimentation, services...) pour renforcer la vie de quartier.
- **Aménagements**. Aménager des bureaux et espaces de travail pouvant également répondre aux besoins des exposants du Parc des Expositions.
- **Renforcer l'offre d'enseignement supérieur dans le quartier.**
- **Ouvrir le Parc des Expositions au grand public** en dehors des périodes d'événements, notamment pendant les phases de montage et démontage, pour éviter qu'il reste inactif.

### INFRASTRUCTURES

- **Nécessité d'un Parc des Expositions avec nouveau Hall 1 confortable** comprenant une bonne isolation acoustique et thermique, des sanitaires en nombre suffisant, une offre de restauration sur place, des espaces de détente et de repos pour les visiteurs et exposants.

# Conclusion

L'atelier a permis la production d'une matière riche avec de nombreuses suggestions pour le renouvellement du parc des expositions. Les contributions ont été principalement liées à :

- **L'environnement du PEX**, avec des problématiques d'accès/signalétique et de connexion aux autres entités du territoire (notamment le lac et les espaces naturels)
- **Les besoins fonctionnels** pour que l'activité fonctionne mieux : confort, modularité, isolation...
- **L'offre de services** proposés, avec de nombreuses suggestions sur l'offre de restauration et l'offre culturelle/ de loisirs notamment.

